

## Qui est concerné ?

Tout élève, étudiant ou apprenti, ayant des droits ouverts à la MDPH ou une 1<sup>ère</sup> demande en cours.

## Quand ?

- À la sortie d'un établissement **médico-social**
- À la fin d'un cycle au **collège** (si projet d'alternance)
- À la fin d'un cycle au **lycée** (après un CAP, un Baccalauréat ou un BTS)
- À l'issue d'une formation en **CFA**

## Pour quel projet ?

- Poursuite d'études
- Recherche d'une alternance
- Recherche d'un emploi
- Construction d'un nouveau projet professionnel



## Contacts

### Service Académique École Inclusive

#### Nathalie LOLLIER-REUSS

Inspectrice de l'Éducation nationale  
Conseillère technique École Inclusive  
auprès du Recteur de l'académie de Versailles

#### Anne DE VRIES

Responsable Administrative  
Service Académique École Inclusive/CASNAV

#### Christèle BERTAU

Assistante  
☎ 01 30 83 41 17  
[saei@ac-versailles.fr](mailto:saei@ac-versailles.fr)  
<https://www.ac-versailles.fr/ash>

#### Handipro - Dispositif académique Parcours de formation et d'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap

[jeune.handi.emploi@ac-versailles.fr](mailto:jeune.handi.emploi@ac-versailles.fr)  
<https://jeune-handi-ecole-emploi.ac-versailles.fr/>

#### Nouria DJEGHBAL

Chargée de mission académique  
☎ 06 23 11 48 34

#### Laetitia FILLIOLAUD

Chargée d'insertion professionnelle Yvelines  
☎ 06 03 03 98 87

#### Céline PINTET

Chargée d'insertion professionnelle Essonne  
☎ 06 10 55 40 40

#### Thomas DEBUC-DECUREY

Chargé d'insertion professionnelle Hauts de Seine  
☎ 06 20 48 27 05

#### Marine VAN

Chargée d'insertion professionnelle Val d'Oise  
☎ 06 07 94 65 90



## Dispositif Handipro

Accompagner les jeunes en situation  
de handicap dans leur parcours de  
formation et d'insertion professionnelle

Année scolaire 2024 - 2025

L'académie de Versailles met en œuvre depuis 2014, un **dispositif d'accompagnement** pour les élèves en situation de handicap.

L'académie est signataire de la convention régionale **Atouts Pour Tous** Ile de France.

Les enjeux de cette convention régionale sont d'assurer la continuité des parcours d'insertion professionnelle **des jeunes franciliens en situation de handicap de 16 à 30 ans**, de la formation initiale à un 1<sup>er</sup> emploi, en prévenant les risques de ruptures et de favoriser la coordination de l'ensemble des acteurs concernés.

## Actions du dispositif académique

La fiche **Handipro** est l'outil de liaison diffusé dès le second trimestre de l'année scolaire. Cet outil va permettre d'identifier des jeunes en situation de handicap qui sont en dernière année d'une formation et de démarrer un **accompagnement individualisé** bien en amont de la sortie des établissements.

Les objectifs :

- Accompagner ces jeunes dans leurs premières démarches pour accéder à une formation en alternance ou à un premier emploi.
- Mettre en relation les jeunes et les acteurs du Service Public de l'Emploi : France Travail, CAP Emploi, Missions locales.
- Mettre en relation les jeunes avec le Conseiller en insertion professionnelle Atouts pour Tous, les Référents Handicap des universités et des Centres de formation, les associations spécialisées....
- Informer sur la RQTH (*Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé*), sur les salons, forums et sites dédiés à l'emploi des travailleurs en situation de handicap, sur les dispositifs spécifiques...

## Dispositif académique

Une équipe de Professeurs Ressources École Inclusive accompagne des jeunes en situation de handicap et leur famille dans leur parcours de formation et d'insertion professionnelle :

- 1 Chargée de mission académique
- 4 Chargé(e)s d'insertion professionnelle départementaux.

## Dispositif régional

Des Conseillers en insertion professionnelle financés par l'ARS Île-de-France (1 par département) viennent en appui du Dispositif académique dans le cadre de la convention régionale Atouts pour Tous Île de France.

- 4 Conseillers en insertion professionnelle départementaux au sein de dispositifs médico-sociaux.

## Partenaires



# La fiche Handipro

## Un outil de liaison

ACADÉMIE DE VERSAILLES | ars | PRITH | Convention partenariale pour l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap

**FICHE DE SUIVI HANDIPRO**  
Document à retourner de préférence à : [jeune.handi.emploi@ac-versailles.fr](mailto:jeune.handi.emploi@ac-versailles.fr)  
ou au Rectorat de Versailles – SMIS-Service Académique de l'École Inclusive  
Adresse postale : 3, boulevard de Lesseps - 78017 VERSAILLES Cedex

Fiche transmise par :  le Coordo ULIS  l'Enseignant référent  le Conseiller Insertion Professionnelle  Autre :

**Vos coordonnées**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Date de naissance : \_\_\_\_\_ Sexe :  Féminin  Masculin  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Téléphone du jeune : \_\_\_\_\_ Mail du jeune : \_\_\_\_\_

**Votre établissement d'origine**

Lycée  Lycée avec dispositif ULIS  EREA  IME/ITEP  Université  CFA  
 Non scolarisé(e)  Autre (à préciser) : \_\_\_\_\_  
Formation/atelier suivi(e) : \_\_\_\_\_  
Nom de votre établissement : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

**Vous êtes autonome dans les transports**

Oui  Non, j'ai besoin d'être accompagné(e)  
 Oui, uniquement sur un trajet connu  Non, je bénéficie d'un taxi  
 Non, je bénéficie d'un transport adapté

**Si vous êtes aidé(e) dans vos démarches, c'est**

Un proche  Un coordonnateur ULIS  Un SESSAD  Une association  Autre  
 Vous acceptez que nous contactions cette personne pour évaluer vos besoins

1<sup>er</sup> contact : son nom : \_\_\_\_\_ Sa fonction/qualité : \_\_\_\_\_  
Son téléphone : \_\_\_\_\_ Son mail : \_\_\_\_\_  
2<sup>ème</sup> contact : son nom : \_\_\_\_\_ Sa fonction/qualité : \_\_\_\_\_  
Son téléphone : \_\_\_\_\_ Son mail : \_\_\_\_\_

**Vous êtes titulaire de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)**

OUI  NON : la demande est en cours (depuis le 1<sup>er</sup> MDPH)  NON : demande non déposée à ce jour  
 <sup>(1)</sup> Je souhaite recevoir une information sur la RQTH Lien pour télécharger le flyer RQTH

**Votre parcours de formation**

Diplôme(s) déjà obtenu(s) :  CFG  DNB  CAP  BEP  BAC  BAC + 2  > BAC + 2  
Spécialité du dernier diplôme obtenu : \_\_\_\_\_

**Votre projet professionnel ou de formation**

Poursuite ou reprise d'études  En recherche d'emploi <sup>(2)</sup>  
 CAP  BAC  Mention Complémentaire  Projet à définir <sup>(3)</sup>  
 BTS  L1  L2  L3/pro  
 Master  Autre (à préciser) : \_\_\_\_\_  
Spécialité : \_\_\_\_\_  
En alternance ?  oui <sup>(2)</sup>  non

<sup>(1)</sup> Je souhaite avoir un compte sur la plateforme Atouts pour Tous : <https://atoutspourvous-iff.fr/> :  oui  non

La loi n° 78-17 du janvier 1978 modifiée, relative à l'information, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de notre service. Vous pouvez exercer l'ensemble de vos droits d'accès aux données vous concernant et les faire modifier en contactant [jeune.handi.emploi@ac-versailles.fr](mailto:jeune.handi.emploi@ac-versailles.fr). Cette fiche ne peut être archivée par un tiers autre que le Service Public de l'Emploi Île-de-France, la MDPH, nos autres partenaires de l'insertion professionnelle (<http://www.jeune.handi.ecole-emploi.ac-versailles.fr/>) et le Rectorat de Versailles - Service Académique de l'École Inclusive.  
Mise à jour - février 2024

Pour télécharger la fiche et ses notices  
<http://acver.fr/insertionprofessionnelle>

Pour compléter le formulaire Handipro en ligne  
<https://edu-sondage.ac-versailles.fr/index.php/521478?lang=fr>

